



PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE TUNIS



Maire de Tunis

SOUAD BEN ABDERRAHIM



- ❑ Première femme Maire de Tunis depuis 1856
- ❑ Première Maire élue (auparavant le Maire de Tunis est désigné par le Président de la République)





PRESENTATION GENERALE

- Tunis est la capitale politique, économique et commerciale de la Tunisie. La densité de son réseau routier, autoroutier et sa structure aéroportuaire en font un point de convergence pour les transports nationaux. Cette situation est issue d'une longue évolution, en particulier des conceptions centralisatrices qui donnent un rôle considérable à la capitale et tendent à y concentrer à l'extrême les institutions.



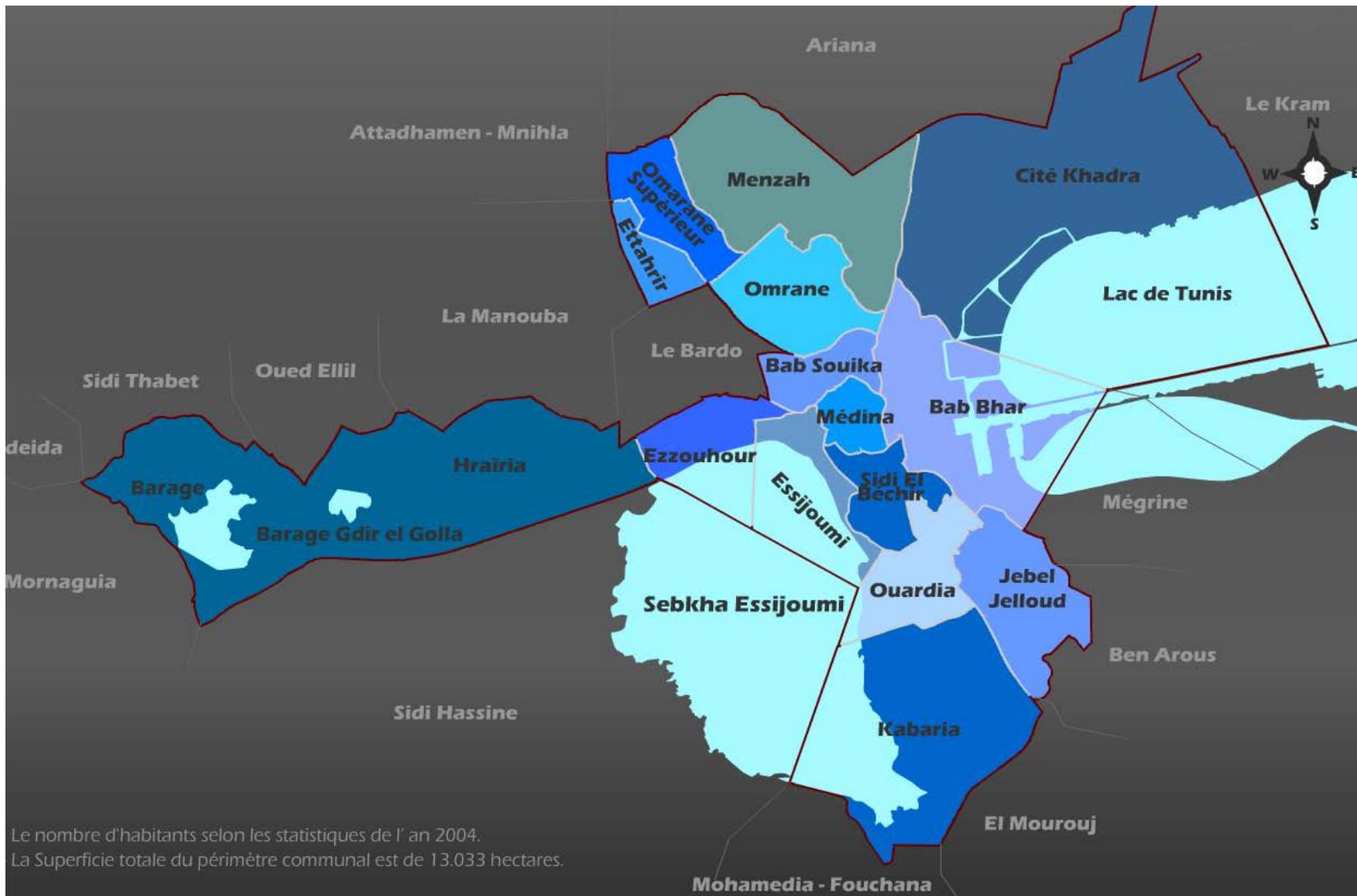
PRESENTATION GENERALE

- Les différentes composantes géographiques du périmètre communal de Tunis sont :

Surface totale de la Commune de Tunis	132km²	100%
Surface totale des zones humides (Sebkha et Lac)	26Km²	19.6 %
Surface totale des zones d'habitat (existantes....et projetées)	60 km²	45 %
Surface totale des zones industrielles (existantes et projetées)	4.9km²	3.7 %
Surface totale des zones du réserve et grand équipement aéroportuaire centre administratif	13 km²	9.8 %
Surface totale des zones vertes et agricoles	25 km²	18.9 %
Surface restanteaménagées en attente d'Urbanisation au Berges du Lac Nord ,zone sud Ouest et Berges du Lac Sud	4 km²	3 %



PRESENTATION GENERALE



Le nombre d'habitants selon les statistiques de l'an 2004.
La Superficie totale du périmètre communal est de 13.033 hectares.

- La Ville de TUNIS n'a cessé depuis l'élection du conseil municipal en mai 2018 de mettre en application le principe constitutionnel relatif à l'égalité entre les citoyens et notamment celui de l'égalité des chances et de la justice sociale.
- C'est pour cela qu'en cohérence avec les politiques publiques de l'Etat la ville de Tunis veille dans ses stratégies locales à préserver l'unité de son tissu social en adoptant une politique de développement équilibré entre ses différents arrondissements territoriaux.





- Ainsi la ville de Tunis a mis en place une stratégie visant l'intégration et l'inclusion des différentes souches et populations sociales et notamment les populations sociales précaires les associant dans le cycle de vie économique, culturel, social et circulaire dans une approche participative effective.



- Convaincu que l'aspect culturel et éducatif est un des principaux facteurs d'intégration pour l'individu, La ville de Tunis a pris l'initiative pour inviter différentes parties de la société civile dans un cadre de partenariat pour mener des programmes et des actions culturelles et sportives dans le but d'enraciner chez nos jeunes les valeurs patriotiques, le comportement civique et l'importance du soi entant que citoyen capable de contribuer à la construction d'une société inclusive dans un environnement durable. Dans ce cadre plusieurs centres et établissements de la municipalité de Tunis œuvrent en permanence dont à titre d'exemple le centre intégré pour les jeunes de EL AGBA (situé dans la zone populaire EL AGBA) en partenariat avec l'association LIONS CLUB.

- De tels programmes contribuent efficacement à encadrer nos jeunes défavorisés pour à contourner les phénomènes de délinquances, radicalisation, immigrations illégales, crimes, violences, drogues, et ainsi à sauver des familles, des vies et des sociétés.
- Convaincu que le droit à la ville impose entre autre que la ville puisse procurer à chacun l'opportunité à apprendre tout au long de sa vie. C'est ainsi que dans sa politique de ville apprenante et après son adhésion au réseau mondial de " l'UNESCO" "VILLES APPRENANTES " la ville de Tunis a diversifié ses programmes et ses plans d'actions touchant des horizons divers sport, culture, environnement, formation, métiers, artisanats, etc..... ce qui a produit un dynamisme et un épanouissement chez l'individu et la société en général.



- Ainsi les jardins d'enfants municipaux répartis dans les différentes zones de la ville de Tunis accueillent chaleureusement et gratuitement les enfants issus des familles démunies et spécialement des quartiers défavorisés.
- Quant aux jeunes de la ville de Tunis et en vue de garantir leurs autonomies financières et notamment pour les jeunes diplômés en chômage la ville de Tunis s'est orientée, pour les intégrer dans le cycle économique, vers la l'octroi des contrats de partenariat instituant des académies sportives qui exploitent les infrastructures sportives municipales pour encadrer nos enfants et nos jeunes et les épargner de toutes sortes de dérapages.



- Convaincu que toute stratégie de développement d'une ville aujourd'hui être conçue autour des objectifs du développement durable garantissant ainsi une meilleur qualité de vie dans un environnement sain, la ville de Tunis a initié des programmes dans un cadre de partenariat avec les ministères de l'éducation, de l'environnement et avec la société civile ayant pour objectif de développer chez l'enfant surtout, le jeune et l'adulte le sens écologique et environnemental et à développer des programmes de santé municipale surtout dans les arrondissements et zones défavorisées de la ville en instituant de centres de santé municipale de proximité:



- Dans le même objectif, à savoir améliorer la qualité de vie du citoyen, le conseil municipal a adopté un arrêté municipal interdisant la circulation des voitures dans l'axe central de la ville " une zone piétonne " en marge du quel des événements sportifs et culturels sont organisés en permanence limitant ainsi les émissions des gaz et favorisant l'épanouissement des familles, des jeunes et des enfants (des évènements qui sont suivis chaque dimanche par millier ...).



- **Enfin je remercie l'organisation honorable de l'Unesco qui m'a permis aujourd'hui d'être parmi vous pour participer à cette rencontre et partager ainsi avec vous les expériences et les efforts menés par ma ville Tunis en vue de réduire les écarts et disparités entre les différents zones de la ville dans une démarche de développement de Tunis durable, inclusive apprenante et créative.**





**MERCI
POUR VOTRE ATTENTION.**

*Khedher lassaad
Adjoint au maire*